

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
SÉANCE DU JEUDI 1^{er} février 2024**

L'An Deux Mil Vingt Quatre, le jeudi 1^{er} février 2024 à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 25 janvier 2024 s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Maire d'Erquy. M. Philippe MONNIER, Conseiller municipal, a été désigné Secrétaire de Séance.

					CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET LA SCCV ERQUY NOTRE DAME PRÉCISANT LE FINANCEMENT DE LA DESERTE EN ÉLECTRICITÉ DE 2 COLLECTIFS RUE NOTRE DAME		
an	Mois	Jour	QN°	Subd			
2024	02	01	09	00			
ÉLUS		26				CONVOCACTION	25-01-2024
PRÉSENTS MAXI		20				RÉUNION	01-02-2024
MANDANTS		4				AFFICHAGE	02-02-2024
ABSENTS		2				TRANSMISSION	07-02-2024
APTES A VOTER		24				Contrôle de Légalité : DCLE/2	
RECENSEMENT DES CONSEILLERS			Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS	
NOMS ET PRÉNOMS		TITRES				MANDATAIRES	
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri	Maire	X				
	MONNIER Philippe	1er Adjoint	X				
	BERTIN Josyane	2è Adjointe	X				
	RAULT Gabriel	3è Adjoint	X				
	ALLAIN Marie-Paule	4è Adjointe	X				
	POUGET Léo	5è Adjoint	X				
	HERNOT Bruno	6è Adjoint	X				
	L'HARIDON Michelle	7è Adjointe	X				
	HUET Jean-Marie	CMD1	X				
	CHARLOT Karine	Conseillère	X				
	CORMIER Anne-Séverine	Conseillère		X			
	DONNARD Roxane	Conseillère	X				
	DURAND Philippe	CMD2	X				
	GUINARD Brigitte	Conseillère	X				
	LANCESSEUR Christian	CMD3	X				
	LESNARD Pierre	CMD4			X		Bruno HERNOT
	MANIS Cécile	Conseillère			X		Brigitte GUINARD
ROUXEL Benoit	CMD5		X				
MANIS Jean-Paul	Conseiller	X					
LEMEE Ginette	Conseillère			X		Philippe MONNIER	
MORIN Yannick	Conseiller			X		Maryvonne CHALVEZ	
MINORITÉ	CHALVET Maryvonne	Conseillère	X				
	DETREZ Nicole	Conseillère	X				
	RENAUT Sylvain	Conseiller	X				
	LOLIVE Jean-Paul	Conseiller	X				
	LE BRICON Bruno	Conseiller	X				
A	DÉCOMPTE DES PRÉSENTS : QUESTIONS		20	2	4		

**09 – CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET LA SCCV ERQUY NOTRE DAME
PRÉCISANT LE FINANCEMENT DE LA DESSERTE EN ELECTRICITE DE DEUX
COLLECTIFS RUE NOTRE-DAME**

Le coût des travaux d'extension des réseaux électriques pour deux collectifs rue Notre-Dame est de 9 166 €.

Les travaux d'extension de réseaux pour ces deux collectifs sont facturés par les Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor (SDE 22) à la commune.

Ces deux collectifs étant situés dans une zone urbanisée et desservie en réseaux, il est convenu entre la SCCV Erquy Notre-Dame et la commune, que le coût de l'extension de réseau électrique rendue nécessaire pour ce projet spécifique serait pris en charge par la SCCV Erquy Notre-Dame.

VISAS RÉGLEMENTAIRES ET CONSIDERANTS

Vu l'avis favorable de la SCCV Erquy Notre-Dame pour la prise en charge du coût de ces travaux en date du 17 janvier 2024 ;

Considérant le projet de convention ci-annexé (Annexe 3) entre la Commune et la SCCV Erquy Notre Dame,

Considérant l'avis favorable de la Commission voirie, réseaux divers et logistique en date du 15 janvier 2024,

**Le Conseil Municipal, Invité à se Prononcer,
Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,**

D'APPROUVER le projet de convention ci-annexé.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention ci-annexée et tout document relatif à cette affaire.

DE RAPPELER que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'État dans le département et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables	24
- Votes défavorables	00
- Abstentions	00

ERQUY, Le jeudi 1^{er} février 2024

Le secrétaire de séance

Philippe MONNIER

Le Maire,

Henri LABBE

